

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Oeuvre de la Sainte-Enfance. — IV Vingt-cinquième anniversaire du Collège Canadien à Rome. — V Les instituteurs congréganistes. — VI Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, Saint-Laurent: Cérémonie religieuse. — VII Date de la célébration de la fête de Pâques.

AU PRONE

Le dimanche, 26 avril

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

La solennité de saint Joseph (ancienne fête du Patronage) ;

La collecte pour l'Université Laval ;

Le mois de Marie (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 25 avril

Messe du 11e dimanche après Pâques, **semi-double**; 2e or. des saints Clet et Marcellin, 3e **Concede nos**. — Aux vêpres, du dim., mém. de N.-D.-du-Bon-Conseil et des saints Clet et Marcellin.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 3 mai

Comme la solennité de saint Joseph est privilégiée contre toute autre fête (Rubr. du brév., titre X, n. 1; rubr. génér. du missel, titre VI); on ne peut faire, en ce jour, la solennité d'aucun autre titulaire (décret génér. du 2 déc. 1896, n. 3754, III). J. S.

Diocèse de Montréal. — Du 19 mars, saint Joseph (Montréal, Chambly et Rivière-des-Prairies); de ce dimanche, saint Joseph (Bordeaux).

(2) Indulgences: 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de la sainte Vierge; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant confession, communion et prière aux intentions du Souverain-Pontife.